

CONTRIBUTIONS

Des instances Participatives

Octobre 2015



Contributions des instances participatives

Conseil des sages

Conseil municipal des jeunes

Conseils de quartiers :

- N°14
- N°7
- N°2
- N°11
- N°16

Le Conseil des Sages

▪ Premières remarques - 21 Septembre 2015

Les six commissions se sont réunies fin août, début septembre pour travailler sur le questionnaire et les présidents m'ont alors fait part de leurs premières observations. Nos priorités sont peu différentes de celles de l'ensemble des brivistes, tout au plus peut-on signaler que la sécurité n'apparaît pas en toute première place.

Commentaires rédigés à l'issue de cette première consultation :

I - La ville au quotidien

Les sages considèrent qu'il convient d'encourager les modes de déplacement doux, le recours aux transports en commun, d'assurer une bonne sécurité des déplacements et ils souhaitent une amélioration de l'entretien des chaussées.

En revanche, ils sont partagés en ce qui concerne l'environnement et le cadre de vie et ne souhaitent pas, en particulier que l'on développe les espaces de jeux pour les enfants qu'ils jugent suffisants.

De même, la ville numérique ne leur semble pas une priorité à l'exception peut-être du développement des bornes Wifi gratuites.

C'est un peu le même constat pour la sécurité, les uns souhaitant l'installation de caméras vidéo de protection, tout en craignant qu'il faille du même coup recruter de nouveaux agents municipaux pour assurer le contrôle, les autres au contraire ne pensent pas que l'installation d'un tel matériel au coût élevé (600 000 euros) se justifie sur Brive et que le renforcement de la police municipale serait un meilleur choix.

II – La culture, le sport, les loisirs

L'enseignement artistique et culturel ne semble pas une priorité, pas plus d'ailleurs que le soutien aux associations et la question du maintien du Garage est revenue dans la plupart des discussions.

Pour le sport, les sages sont en général plus favorables au moins, au maintien en l'état mais là encore une remise à plat des subventions semble s'imposer.

En ce qui concerne la vie associative et locale, nous ne sommes pas pour une implication des services municipaux dans l'animation du mouvement associatif, même si nous pensons que la mise à disposition de locaux et le prêt de matériel doit être une priorité. La remise à plat des subventions reste une nécessité.

III – La ville solidaire

Tant sur les personnes âgées que pour les personnes à mobilité réduite (ou en situation de handicap), l'avis des membres des commissions est unanime : il s'agit pour la ville d'un rôle essentiel.

En revanche, les sages sont beaucoup plus partagés en ce qui concerne l'action sociale et certains s'interrogent même pour savoir si l'accompagnement administratif pour l'accès aux aides sociales est bien du domaine de ses compétences. (Pourquoi ce service n'est-il pas assumé par les assistantes sociales ?)

IV – L'enfance, l'éducation, la jeunesse

Il s'agit d'un autre secteur prioritaire avec toutefois des avis partagés sur certaines prestations qui laissent des interrogations : s'il faut maintenir la qualité des équipements scolaires et veiller à la qualité des repas dans les cantines, le maintien de l'amplitude horaire des garderies périscolaires ne se justifie que si le nombre des élèves est suffisant. De même, l'amélioration du contenu des ateliers en école élémentaire ne semble pas devoir être une priorité.

En ce qui concerne le temps des vacances, la diversité des activités ne s'impose pas mais en revanche il convient de préserver l'équipement des lieux d'accueil.

La prime à la naissance pourrait sans doute être supprimée.

Quant à la jeunesse étudiante ou à la recherche d'emploi, oui pour un accompagnement des jeunes dans leur parcours mais nous sommes beaucoup plus dubitatifs pour une implication de la municipalité dans une offre publique adaptée qu'il s'agisse des loisirs ou des concerts. De même, il ne semble pas utile que la mairie participe au développement du nombre de logements proposés.

Domaines sur lesquels la ville doit concentrer ses efforts

Les 6 commissions consultées ont mis dans leurs priorités :

*les actions favorisant les déplacements dans la ville,

*les actions en faveur des publics fragiles,

*et en troisième position les actions en faveur de la jeunesse lorsqu'il s'agit de l'orientation et de l'emploi.

Enfin, 3 commissions sur 6 ont privilégié la sécurité dans leurs choix.

Les 6 commissions se réunissent actuellement avec pour objectif, au vu des résultats de l'enquête, de dégager les grandes lignes des actions qui devraient être engagées par la mairie pour faire face à la diminution programmée des dotations de l'Etat.

Nous avons été perturbés par notre méconnaissance du fonctionnement des services comptables d'une mairie et nous ignorions que certains organismes satellites CCAS, 13 Arches etc...fonctionnaient sur des subventions versées sur le budget de la ville de Brive mais qu'ils gèrent avec un budget propre. Ainsi les charges salariales 46,8 M€ au budget sont-elles notablement différentes de celles affichées sur le Brive Mag 52,8 M€. Encore aujourd'hui, nous ignorons si le CCAS et l'EPCC sont entièrement à la charge de la ville et si les contraintes imposées à cette dernière sont transposables en l'état aux deux structures annexes.

▪ Suite des propositions du Conseil des Sages, après-consultation - 28 septembre 2015

Au vu des contraintes nouvelles imposées aux services municipaux du fait de la diminution des dotations de l'Etat, et compte tenu des résultats de l'enquête, nous vous donnons ci-dessous les propositions formulées par les membres du Conseil des Sages.

I – Contraintes nouvelles imposées sur la gestion du Budget de fonctionnement

A – Les Recettes

On partira du principe que les rentrées fiscales restent stables au cours des 3 ou 4 prochaines années autour de 60 M€ ; les évolutions décidées au niveau national ne pouvant qu'améliorer quelque peu les entrées (c'est le cas en 2015 avec la révision des bases). Mais Brive perd de la population et donc des rentrées. On suppose que ces deux évolutions contraires s'annuleront.

Les dotations de l'Etat qui ont déjà diminué de 1,5 M€ en 2015, vont se réduire de nouveau en 2016 et 2017 et passeront de 14,7 en 2014 à un peu plus de 8 M€ en 2017, soit une réduction de 6 M€.

Les produits des services de toute nature évoluent actuellement autour de 6 M€ (non compris les prestations perçues par le CCAS et les 13 Arches).

Globalement, les recettes pourraient donc passer de 80 M€ fin 2015 à 75 M€ fin 2017, ce qui permettrait juste de faire face aux dépenses de fonctionnement actuelles mais ne dégagerait aucune marge brute d'autofinancement.

En effet, la ville de Brive doit retrouver une marge d'autofinancement représentant 10 % de la recette, soit 7,5 M€. C'est à cette condition essentielle qu'elle pourra reprendre les investissements qui vont rapidement s'imposer (notamment au niveau de la voirie). Faute de cette marge, elle devrait réemprunter pour couvrir son annuité.

L'endettement par habitant pourrait passer aujourd'hui de 1 450 € à 1 800 € rapidement.

B – Les Charges

Nous partons du principe que le taux d'imposition ne peut plus être augmenté à Brive. En effet une aggravation entraînerait sans doute un nouveau déplacement de la population de Brive vers des communes environnantes où le taux d'imposition est plus faible ce qui entrainerait du même coup une diminution des rentrées fiscales.

Nous supposerons également que le poste « charges de personnel » pourra être maintenu à 46 M€, les réductions d'effectifs par départs en retraite compensant l'augmentation consécutive au glissement du GVT. Les services de gestion ne sont toutefois pas à l'abri des contraintes nouvelles imposées par les services centraux qui pourraient au cours des prochaines années, accroître de nouveau le point d'indice des fonctionnaires. En outre, il sera sans doute bien difficile de poursuivre sur 3 ou 4 ans supplémentaires le blocage des salaires car si l'on veut imposer au personnel de nouvelles contraintes dans la gestion des services, il faudra bien à un moment les récompenser de leurs efforts.

Nous supposerons également que les charges financières resteront limitées à 3 M€, ce qui n'est toutefois pas évident. Une hausse des taux semble tout à fait plausible à moyen terme et cela aurait des répercussions fortes sur les charges des nouveaux emprunts.

En outre si l'encours dépasse les 100 M€ ce qui semble inévitable, les charges financières à taux constant augmenteront.

Les efforts essentiels de gestion devront donc être réalisés sur les autres charges qui représentent moins de 35 % de l'ensemble des dépenses.

Globalement, sous l'effet déjà d'économies importantes, les dépenses devraient être limitées à 75 M€ en 2015 et c'est déjà remarquable.

II – Les priorités des Brivistes

Trois domaines sont prioritaires

a) Les actions en faveur de la sécurité

Ce sont surtout les actions de médiation et de développement de la présence de la police municipale sur le terrain qui sont citées, tandis que l'installation de caméras de vidéo-protection dans les espaces publics est beaucoup plus discutée.

b) Les actions favorisant les déplacements en ville

Avec d'abord le nécessaire entretien de la voirie et un encouragement aux modes de déplacements doux.

c) Les actions en faveur des publics fragiles

Avec surtout des actions en faveur des personnes âgées, en privilégiant le maintien à domicile, le portage des repas alors que justement ce service a été abandonné pour les nouveaux demandeurs. C'était pourtant le moyen pour garder le contact avec les personnes qui veulent vieillir chez elles ; le soutien des familles etc...mais aussi pour faciliter l'accessibilité aux lieux publics des personnes en situation de handicap.

Avec un coût des Services que les Brivistes souhaitent ne pas voir évoluer. Cette dernière contrainte doit être relativisée car si on l'avait mise en regard d'une augmentation inévitable des impôts, il est probable que la réponse à la question eut été différente.

III – Les propositions du Conseil des Sages

Nous partons du principe que la gestion budgétaire doit dégager à l'échéance de 5 ans, une marge brute de 10 % des recettes, soit 7,5 M€ et sans doute 10 M€ sous quelques exercices, compte tenu des investissements prévus notamment sur la voirie.

A – Les Recettes

Action sur les participations financières des usagers

Fin 2015, ce poste atteint un peu moins de 6 M€.

- 1) Il semble d'abord que certains services devraient être abandonnés, notamment le Garage, que d'autres pourraient, peut-être, être regroupés pour réduire les coûts (Musée Michelet avec le Musée Labenche).
- 2) Que tous les tarifs des services qui concernent des non brivistes devraient être fortement accrus (+ 40 % sur 2 ou 3 ans ?)

3) Que la gratuité ne soit pas un bon choix pour la Médiathèque et qu'un paiement, au moins, de la carte devrait être envisagé - Vannes 27 € (non résidents 44,7 €) – Cholet 19 € - Toulouse 17 €

Même démarche sur la piscine, notamment pour les retraités, les bus, le théâtre, les archives etc...voir à mettre en place une tarification sur la base nautique, les studios de musique etc.

On doit pouvoir augmenter la participation des brivistes de 1,5 M€ sur 2 ans.

Propositions

Supprimer autant que possible la gratuité des services et accroître les tarifs de 20 % sur 2 ans. Cette augmentation devrait sans doute être poursuivie si les économies envisagées n'atteignaient pas les objectifs fixés.

Le Conseil des Sages n'est toutefois pas en mesure de donner son avis sur l'application d'une telle augmentation car il ignore la répartition de la population briviste en matière de revenu.

Faut-il appliquer le même pourcentage sur toutes les strates ou non ?

Sur la première strate, pour les cantines avec une augmentation de 10 %, ce serait 7cts par repas et pour la dernière strate 50 cts.

Il regrette en outre que pour les cantines, pour le Conservatoire, pour le centre d'arts plastiques notamment, les tarifs aient été modulés sur 9 tranches ce qui doit poser des problèmes de gestion très lourds.

Il note également qu'à Brive, la fourchette entre les plus bas tarifs et les plus hauts, est très large. Ainsi pour les cantines, les repas de la 1^{ère} tranche sont proposés à 0,75 € et ceux de la tranche la plus élevée à 5,10 €. Les moyennes nationales s'établissent à 2,03 € pour le prix moyen du QF le plus faible et à 4,36 € pour le QF le plus élevé. A Brive, le prix moyen du repas payé par les usagers est inférieur à 2 €. Ce faible niveau serait-il dû aux impayés ? Ne pourrait-on, dans ce cas, exiger un prépaiement ? De même, pour le Conservatoire, les premiers paient 22,59 € et le QF 9 doit payer 257,24 €. Ce qui révèle une fourchette de 1 à 11.

Enfin, ce sont les Brivistes qui paient déjà des impôts sur le revenu, les impôts fonciers et les taxes d'habitation qui sont de nouveau très largement sollicités en payant souvent des tarifs très élevés (trop ?). La fourchette devrait être revue.

De plus, ne pourrait-on pas envisager au moment où il va falloir accroître le prix des prestations, de réduire à 4 ou 5, le nombre des strates de QF ?

Sur la base de nos propositions, la participation des usagers atteindrait environ 7 M€ en 2017 et donc l'ensemble des recettes s'établirait à 76,5 M€.

B – Les Dépenses

En tenant compte de cette amélioration des recettes de 1 M€ sur 2 ans, il faut encore dégager une marge de $7,5 - 1 = 6,5$ alors que les dépenses de fonctionnement à caractère général et les charges de gestion courantes représentent globalement 26 M€.

C'est donc une économie de $6,5/26$ M€. 25 % qu'il faut impérativement réaliser. Il semble que cette économie devrait être étalée sur 3 ou 4 ans. Elle permettrait à la mairie, à l'échéance de la mandature, de retrouver une capacité de gestion à peu près satisfaisante.

Nous ne sommes pas en mesure, toutefois, de savoir si ces contraintes imposées aux services de la Ville peuvent être transposées en l'état, au CCAS et à l'EPCC qui verraient leur subvention de fonctionnement passer sur 3 ans à respectivement 2,5 M€ et 1 M€ ou aux associations qui perdraient globalement plus de 600.000€

Dans ce contexte, il est d'abord indispensable de rechercher à mutualiser certains services, en collaboration avec la Communauté d'Agglo car imposer une réduction des charges, hors frais de personnel de 25 %, c'est un effort colossal.

Cela ne pourra se faire, sans doute, qu'en procédant à certaines suppressions ou cessions (le Garage, le Golf, la Résidence des écrivains, le Musée Michelet etc...), en limitant les coûts de certaines manifestations (passer en biennale le Festival du Moyen Métrage), décorations de Noël, feux d'artifice etc...

Supprimer la prime à la naissance.

De même une réduction encore plus forte de la subvention aux 13 Arches qui ne répondent pas aux souhaits des brivistes.

« On peut faire mieux avec moins ».

Cette économie serait réalisée par le non renouvellement des contrats sur les personnels en place.

En conclusion

Du fait de recrutements inconsidérés et des charges de personnels qui en découlent, la mairie de Brive s'est mise sous la contrainte sans pouvoir rapidement desserrer l'étouffement autrement que par une gestion drastique de ses autres charges, en faisant davantage payer les services des usagers et cela ne suffira sans doute pas.

La poursuite de la vente d'une partie du patrimoine (dont nous ignorons d'ailleurs la valeur) pourrait sans doute atténuer quelque peu la contrainte mais ce ne serait qu'un pis-aller. Il faut impérativement trouver les marges de manœuvre dans le budget de fonctionnement et cela ne sera possible, à terme, qu'avec une forte réduction des charges de personnels.

La ville de Cholet, avec une population comparable, assure les mêmes services avec des charges de personnels inférieures de 37 % à celles de Brive et pourtant le taux d'imposition de Cholet est le plus faible de l'ensemble des villes de même importance.

Cette réduction ne sera sans doute réalisable qu'avec le non remplacement des départs en retraite. En attendant, si les diminutions de charges ne sont pas suffisantes, il faudra bien augmenter encore les coûts des prestations.

Nous espérons que les brivistes comprendront les contraintes qui leur sont imposées et que les personnels sauront rapidement gérer autrement.

Le conseil municipal des jeunes



- Groupe de travail : Consultation Brive 2015 - samedi 26 septembre 2015

Six propositions ont été formulées par les jeunes

1- Horaires de bus à adapter par rapport aux sorties scolaires en général.

2- Mettre à disposition des jeunes une salle en centre-ville (bâtiment face au CCAS, ancienne librairie Seignolles, bureau de Jamila). Cet espace permettrait aux jeunes de se rencontrer, d'échanger et de partager au moment de la pause déjeuner. Pouvoir utiliser un ordinateur pour travailler, réviser en petit groupe.

Sous quelle forme ?

Lundi, mercredi et vendredi entre midi et deux heures pour commencer.

3- Proposition de fournir aux jeunes une carte de réductions étudiantes et jeunes travailleurs pour l'accès à la piscine.

4- Carte de bus LIBEO :

Adapter les tarifs des cartes de bus étudiants sans tenir compte de l'âge (exemple : un étudiant âgé de 25/26 ans, paye le plein tarif).

5 - Mettre en place des « Brive live » (velib) pour pallier aux horaires de bus.

6- Lors de la journée des nouveaux étudiants, il serait souhaitable d'informer les jeunes sur les logements sociaux. En découle l'idée de créer un foyer logement intergénérationnel, comme cela existe déjà dans certaines villes, Limoges par exemple, pour permettre aux jeunes à modestes revenus de pouvoir se loger à moindre prix en échange de menus services au sein de ce foyer.

Lors de cette JANE (Journée d'Accueil des Nouveaux Etudiants), il est dommage que chacun reparte de son côté. L'engouement créé, la dynamique de cette journée est malheureusement interrompue.

Il serait souhaitable de permettre à tous de se retrouver autour d'un barbecue par exemple au parc des Perrières, lieu très peu connu des étudiants pour garder un lien entre tous ces jeunes.

Intégration le jour même, désintégration le soir même. Cette journée reste sans suite. Quel dommage. Pour promouvoir le CMJ, la JANE serait une très belle « vitrine ».

Mettre en place une rencontre avec tous les CVL et les BDE (Bureau Des Etudiants) en partenariat avec le CMJ, pour l'après JANE.

▪ Groupe de travail jeunesse - samedi 10 octobre

Les jeunes ont proposé

- L'ouverture d'une crèche ou d'un centre de loisirs le samedi pour les parents qui travaillent,
- Des rencontres intergénérationnelles avec de tout petits enfants (4/6 ans, dans les foyers logements),
- Une découverte de tous les sports pour les enfants, sous une autre forme que celle déjà proposée en septembre,
- De mettre en place une action skate et roller un samedi après-midi devant le théâtre car les jeunes se sont aperçus que pas mal de skateurs utilisaient les bancs, les marches du théâtre et le rebord des fontaines pour faire des « figures. Si cette action fonctionne, faire un article pour que celle-ci perdure,
- De mettre en place une navette gratuite le jeudi (soirée des étudiants), pour pouvoir emmener les jeunes du campus vers le centre-ville (23h00) en passant par la charrette, et pour un retour à 4h00, car il n'y a plus de moyen de transport à cette heure –ci et pour palier à la sécurité routière,
- De faire comme le CMJ précédent, un nettoyage des berges de la Corrèze avec des enfants à partir de 12 ans,
- D'installer un cendrier et une poubelle à l'entrée de la médiathèque.

Les conseils de quartiers

Conseil de quartier N° 14

▪ Contribution de conseil de quartier à l'espace dédié sur le site « consultation.brive.fr »

Situé vers l'Ouest de Brive, le quartier 14 s'étend du parc du Prieur et des berges de la Corrèze, jusqu'aux abords de Tujac. Il englobe Gaubre, son école maternelle, sa mosquée, la clinique des Cèdres et le cimetière d'Estavel.

Cette découpe assez aléatoire, lui donne un caractère hétérogène, tant au niveau des lieux traversés que des populations qui y vivent. L'axe de l'avenue Jean-Baptiste Toulzac reliant l'avenue Jean-Charles Rivet à l'avenue Ribot, coupe la cité de Gaubre, tandis que la rue Pierre Chaumeil draine l'intérêt vers la ville.

C'est donc un quartier sans réelle structure, sans unité, jouxtant celui de Tujac, qui entièrement rénové est une zone plus attractive pour les habitants.

Le Comité de Quartier « Vivre à Gaubre » a suivi le processus de sondage recommandé. Les questions récurrentes de sécurité, circulation voirie, aménagement des lieux de vie, réfection des aires de jeux, ont été soumis aux instances et proposées pour exécution.

Une étude diligentée par l'ANRU (projet d'aménagement urbain) nous permet d'envisager la réhabilitation de la cité de Gaubre. Si elle est rapidement conduite, sera-t-elle un frein aux travaux à réaliser à court terme ?

Par ailleurs, le CCAS (centre communal d'action sociale) nous sollicite pour un engagement auprès des personnes isolées, âgées, ou en difficulté. Un membre de notre équipe, Josiane LASSIGNARDIE, travaille déjà efficacement, visitant, accompagnant, aidant...

Nous aimerions, oeuvrant dans ce sens, retisser un maillage social, améliorer l'espace de vie tout en conservant les commerces existants qui nous sont précieux pour redonner une image plus positive du quartier de Gaubre, afin qu'il retrouve une âme et une identité.

▪ Propositions formulées par le conseil de quartier n°14, à partir des propositions des services remises le 12 octobre à la réunion des présidents

Les déplacements en ville:

Améliorer l'état de la voirie - Réseau LIBEO, ne pas supprimer la navette gratuite, voir même en programmer une vers l'Ouest.

Ne pas toucher à la tarification du stationnement.

Réviser les périodes d'éclairage public:

Possibilité d'un éclairage sur deux, ou mettre des variateurs de puissance. De plus revoir la minuterie pour l'éclairage du stade R.NAYRAC. Celui-ci restant allumer une heure après le départ du dernier individu.

Environnement et cadre de vie:

Action "0". Ne peut-on pas faire des contrôles visuels (par des agents municipaux ou autres) et verbaliser, avec aucun avertissement?

Repenser et rationaliser les pratiques de fleurissement.

Ville numérique:

Pas de création de portail famille. Bien des foyers (sur GAUBRE) n'ont pas internet.

Culture:

Oui pour la fermeture du Garage et maintien des expos Labenche et St Libéral.

Centre municipal d'arts plastiques:

Tarifs pouvant être revus, sauf la révision des tarifs d'accès aux équipements culturels, ainsi que la grille tarifaire du conservatoire.

Sport:

Non au lancement d'une DSP sur le Golf. Oui pour la fermeture du centre médico-sportif. Oui pour la nouvelle grille tarifaire pour l'école municipale des sports, ainsi que pour la mise en place d'un accès payant partiel aux équipements sportifs pour les associations. Oui pour la suppression de l'accès gratuit pour les fonctionnaires pour la piscine et patinoire, ainsi qu'une nouvelle politique tarifaire pour la patinoire.

Vie associative:

Oui à l'aide financière, aux aides exceptionnelles des associations. Oui pour revoir la politique des subventions aux associations.

Personnes âgées:

Oui pour la mise en place d'une offre d'hébergement. Pour l'Action Sociale, ne pas revoir les critères d'attribution des aides.

Education, périscolaire et famille:

Possibilité de regrouper deux écoles. Oui pour la restructuration de l'offre ALSH, ainsi que pour les horaires des centres sociaux. Suppression de la prime à la naissance.

Conseil de quartier n°7

Après avoir relu la synthèse des pistes de travail suite à la réunion du 12 octobre voici quelques réflexions.

Déplacements dans la ville :

Amélioration de la voirie comme tous les quartiers de Brive et indispensable

Suppression de la navette gratuite : dommage pour le centre-ville où l'on ne peut pas se garer. C'est un atout pour faire venir les gens chez les commerçants

Période éclairage : c'est indispensable à mettre en place

Environnement, cadre de vie :

Déjections canines, 0 mégots. Comment trouver les intrus ?

Fleurissement : déjà mis en place et pourtant très correct

Ville numérique:

Il faut aller de l'avant mais tous les brivistes ne sont pas encore munis d'ordinateurs !

Culture :

Fermeture du Garage bien sûr mais que faire de cet immense local qui coûte cher à la ville et inutilisable à moitié de sa surface !

Centre arts plastiques : une seule année gratuite

Accès aux équipements ? Grille tarifaire conservatoire (on ne connaît pas les tarifs)

Sport :

Golf : le propriétaire étant la ville de Brive attention aux tarifs si un gérant est mis en place !

Centre médico-sportif (on ne connaît pas la fréquentation)

Ecole municipale des sports : bien sûr distinction entre Brivistes ou pas. Préconiser une seule année gratuite.

Suppression accès gratuit des fonctionnaires municipaux et hospitaliers à la patinoire et piscine ?ou alors tarifs très attractifs

Patinoire : tarifs ?

Vie associative :

Pas d'avis car nous ne connaissons pas tous les critères

Personnes âgées :

La mise en place par le CCAS pour visiter les personnes seules est une très bonne initiative.

Hébergement nous ne connaissons pas le fonctionnement

Actions sociales :

Fonctionnement inconnu

Education, périscolaire :

Impossible de nous prononcer

Suppression prime à la naissance : oui**Conclusion :**

Trop de sujets sont hors de notre portée car nous n'avons pas assez de connaissances. Nous sommes trop nouveaux dans le fonctionnement municipal !

Nous avons une belle ville où il fait très bon vivre ! Mais bien sûr il faut trouver des économies !

Conseil de quartier n°2**Les déplacements dans la ville :**

Améliorer l'état de la voirie, ne pas supprimer la navette gratuite Libéo, ne pas réviser la tarification du stationnement.

En ce qui concerne l'éclairage public : réfléchir à des économies mais penser à la sécurité.

L'environnement et le cadre de vie :

Lutter contre les déjections canines.

Le fleurissement actuel est satisfaisant et on peut rationaliser les pratiques dans ce domaine.

La ville numérique :

Portail famille et paiement en ligne : pas de suppressions, tout le monde n'est pas équipé en informatique.

La culture :

Fermeture du Garage

Centre municipal d'arts plastiques : participation des usagers dès la première année d'inscription, en fonction des revenus

Tarifs d'accès aux équipements révisés en fonction des revenus

Révision de la grille tarifaire du conservatoire mais modérément, en fonction des revenus.

Le sport :

Favorable au lancement d'une DSP pour le Golf.

Favorable à la fermeture du centre médico-sportif.

Favorable à une nouvelle grille tarifaire pour les écoles municipales de sport, mais avec modération et en fonction des revenus.

Non favorable à la mise en place d'un accès payant partiel aux équipements sportifs pour les associations.

Non favorable à la suppression de l'accès gratuit des fonctionnaires municipaux et hospitaliers à la patinoire et à la piscine.

Nouvelle politique tarifaire de la patinoire : oui mais modérément, en fonction des revenus.

Vie associative et locale :

Favorable à la primauté de l'aide financière aux aides exceptionnelles pour le fonctionnement des associations.

Favorable à la révision de la politique de subventions aux associations

Personnes âgées :

Favorable à la mise en place d'une offre d'hébergement en foyer-logement moderne adaptée aux besoins actuels, en contrepartie d'une partie de l'offre existante.

Education, périscolaire et familles :

Favorablement au regroupement de deux écoles publiques.

Les questions concernant la restructuration de l'offre ALSH et les horaires des ALSH et des centres sociaux ne relèvent pas de notre domaine de compétence.

Favorable à la suppression de la prime à la naissance.

Conseil de quartier n°11

Le quartier 11 n'échappe pas comme tous les autres quartiers à la tendance générale, tous quartiers confondus, par rapport à la moyenne de Brive avec cependant quelques différences dues à sa spécificité. En effet c'est un quartier avec une grande proportion de personnes âgées et en même temps, le pôle universitaire y insufflé un vent de dynamisme grâce aux jeunes étudiants qui le fréquentent, sans compter le site de Lavoisier, l'école Henri Gérard et l'école Jules Vallès.

On peut aussi noter la présence d'une école d'esthétique à côté du pôle universitaire.

Cela conditionne forcément les réponses à l'enquête publique qui a été menée, et que peut-on en déduire pour le quartier 11 ?

Voici nos avis et quelques pistes de réflexion :

Les déplacements dans la ville :

Améliorer l'état de la voirie, tout le monde est unanime (lorsqu'elle est très dégradée).

Réseau Libéo : il est difficile d'avoir un avis sur ce sujet tant il est délicat, car la présence de bus en ville est nécessaire, mais on peut noter la faible fréquentation de ceux-ci de manière générale, à part quelques lignes et à des horaires bien spécifiques. Néanmoins cela fait partie des délégations de services publics, mais cela coûte très cher, notamment en matériel et en infrastructures. Faut-il interdire les voitures en hyper centre et inciter les citoyens à user des transports publics ?

Concernant le tarif du stationnement, nous considérons qu'il ne serait pas judicieux de l'augmenter, car cela pénaliserait en priorité les personnes à faibles revenus et que c'est une forme d'impôt injuste, il serait plus durement ressenti par rapport aux personnes ayant des revenus plus élevés pour lesquels l'augmentation serait indolore.

Eteindre totalement l'éclairage public, même pour de courtes durées ? A voir, mais la sécurité des lieux des biens et des personnes ne va-t-elle pas en pâtir ?

L'environnement et le cadre de vie :

OUI à l'action « 0 déjection et 0 mégot »

Nous notons encore un certain nombre de collecteurs d'eaux usées se déversant encore directement dans la Corrèze (au Prieur, aux Trois Provinces, aux Bouriottes, etc.....), il n'y a qu'à voir la couleur suspecte et surtout l'odeur de ces rejets. Il est clair que certaines directives de la communauté européenne ne sont pas appliquées. Est-ce pour des raisons techniques ? Si la ville veut se tourner vers sa rivière et en faire un lieu de vie accueillant, notamment avec la voie verte, il est urgent de remédier à cet état de fait.

La culture :

En ce qui concerne la révision des grilles tarifaires, pour la plus forte participation des usagers au coût du service, nous sommes d'avis qu'il faut la aussi être juste et faire attention à une partie de la population, qui peut se trouver pénalisée, et de ce fait renoncer à pratiquer certaines activités ou voire pas du tout, ce qui à nos yeux serait extrêmement grave. Pas de culture à deux vitesses. Cela doit rester le plus accessible au plus grand nombre, quitte à faire payer plus ceux qui gagnent plus, c'est une mesure d'équité inaliénable.

Le Sport :

Le sport est bon pour la santé physique et mentale, il est d'utilité publique de le promouvoir. Là aussi, il faut veiller à ce qu'un plus grand nombre de personnes puisse le pratiquer. Attention à la grille tarifaire.....qui se doit d'être la plus juste et la plus équitable.

Vie associative locale :

Sans aides de divers partenaires, et en priorité la mairie, nombres d'associations ne pourraient pas fonctionner. Ces dotations sont vitales pour elles. La réflexion est à mener en partenariat avec les intéressés.

Personnes âgées :

Il faut favoriser le maintien à domicile (quand cela est possible et dans les meilleures conditions), c'est ce qui coûte le moins cher aux collectivités, et en terme de confort pour les personnes âgées c'est mieux. Le cadre de vie c'est important.

Action sociale :

Pour l'attribution des aides sociales, il est impératif d'avoir une capacité de contrôle et d'investigation puissante et fiable (croisement des fichiers, etc...) cela limitera la fraude et permettra de donner des aides aux personnes qui en ont vraiment besoin.

Education, périscolaire et famille :

Il serait bon de conserver la prime à la naissance, mais au lieu de la verser en argent, de nouvelles pistes pourraient être proposées, de manière à ce que cette prime serve vraiment à l'usage qui lui a été défini. Bons d'achat chez les commerçants spécialisés de Brive, Livret épargne jeune citoyen, somme qui pourrait être abondée ultérieurement et bloquée jusqu'à la majorité de l'enfant.

Conseil de quartier n°16

Notre conseil de quartier a bien analysé les résultats de l'enquête mais nous avons décidé à l'unanimité de ne pas donner nos avis et réflexions.

En effet nous estimons que 165 réponses ne constituent pas un échantillon suffisamment important sur une population de 1868 inscrits sur les listes électorales (8.83%).

La demande très forte "*de plus de sécurité dans notre quartier*», ne concerne qu'un périmètre autour de la Charrette. La superficie de la zone concernée est à peine égale au quart de la superficie totale du quartier 16. Notre quartier est à très grande majorité un quartier calme, mais les nuisances autour de "La charrette" sont graves et perdurent. Le renforcement sécuritaire doit être fait uniquement dans la zone de la boîte de nuit. Cette demande est indépendante de la situation actuelle à Paris et de l'état d'urgence décrété.

Pour les autres résultats nous conservons notre analyse. La municipalité a engagé un cabinet spécialisé pour nous faire une analyse publique de ces résultats. C'est maintenant aux élus de s'engager et de prendre leurs décisions.

